

NUMÉRO E-E49515

VALABLE JUSQU'AU 07/06/2024

ÉDITÉ LE

06/06/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1989

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BRIEY

Siret : 349 175 869 00016

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 54 2479 02 0

Assurance Responsabilité Travaux :

MIC INSURANCE 1602DECEBIM00193

Assurance Responsabilité Civile :

MIC INSURANCE 1602DECEBIM00193

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : MASSIMINI SARL

22 RUE AMBROISE CROIZAT
54490 PIENNES

Téléphone : 03 82 21 92 07

Fax : 03 82 21 93 63

Portable :

Site Internet :

E-mail : sarl.massimini@orange.fr

Responsabilité légale :

MASSIMINI FRANCK GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	31/01/2022
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	31/05/2023
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	31/05/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	31/05/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	31/01/2022
o Chaudière bois	16/09/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	31/01/2022

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIO

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**

**AGENCE
QUALIBAT**

AGENCE DE NANCY
46, RUE JACQUINOT
54000 NANCY

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.